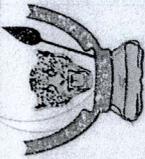


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 274/2024

A LA SOCIETE SOKIN SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 005/DG FONAREV/PF/CGPMP/11-2024, conclu avec le FONAREV, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million trois cent cinquante-quatre mille trois cent dix, trente-quatre centimes (USD 1 354 310,34) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf mille quatre cent quatre-vingt, dix-sept centimes (USD 9 480,17), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 12/12/2024.

Directeur Administratif et Financier

M. Germain KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

